



VILLE de HOUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBERATION N° 2025-DEL-091

OBJET : Point 4. 4. : Décision modificative n° 1 sur le Budget Annexe 2025 « Opération d'Aménagement rue de la Tour ».

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART, Maire.

Dates de convocation : **Etaient présents :** TETART Jean-Marie, LEHMULLER Jean-Pierre, CABARET Gilles, SAUL Monique, VEILLÉ Christophe, BOURGOGNE Julien, NOYON Lucien, GRUDLER Agnès, LEBRUN Isabelle, COSTEDOAT Anne, DAMOTTE Stéphane, GUYOMARD Nathalie, BOUCAUT Jean-Baptiste, PASQUIER Hugo.

Dates de publication : **Etaient absents :** SERAY Philippe, DEBLOIS – CARON Christine (pouvoir à BOURGOGNE Julien), GALERNE Emmanuelle (excusée), MANSAT Martine, COSSÉ Delphine, VANHALST Damien, GANGNEBIEN Jennifer (pouvoir à GUYOMARD Nathalie).

Nbre de conseillers en exercice : 21

Nbre de votants : 16

(14 présents prenant part au vote + 2 pouvoirs)

Secrétaire de séance : M. LEHMULLER Jean-Pierre.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget primitif adopté le 9 avril 2025,

Considérant qu'il convient de réajuster en section de fonctionnement des crédits afin de régulariser la cession du parking Mont Rôti et les rattachements effectués sur l'exercice 2024 ainsi que le montant de l'excédent de ce budget annexe qui sera versé sur le budget principal de Houdan,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 16 voix POUR*

Article unique : adopte la décision modificative n° 1 au Budget annexe 2025 « Opération d'aménagement de la rue de la Tour suivante :



Chap	Article	Fonct	Opér.	Libellés	Ouverture de dépenses	Annulation de dépenses	Ouverture de recettes	Annulation de recettes
75	75888	515		Autres produits divers de gestion courante			+ 2 005,00	
011	605	515		Achats de matériels, équipements et travaux		- 2 380,00		
65	65822	515		Revertement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal	+ 2 009,30			
65	65888	515		Autres charges diverses de gestion courante		- 4,28		
67	673	515		Titres annulés sur exercices antérieurs	2 379,98			
Total Section de Fonctionnement					+ 4 389,28	- 2 384,28	+2 005,00	+ 0,00
TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°1					+ 2 005,00		+ 2 005,00	

A HOUDAN, le 10 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre LEHMULLER

Le Maire,
Jean-Marie TÉTART.



La présente délibération peut faire l'objet :

- d'un *recours gracieux* auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivalent, par principe et sauf exceptions, à une décision implicite de rejet en application de l'article L.411-7 du Code des relations entre le public et l'administration,
- d'un *recours contentieux* auprès du tribunal administratif de Versailles, notamment par voie électronique via l'application «Télérecours citoyen» accessible sur le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité, ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé, notamment dans les cas où un recours administratif préalable est obligatoire.

Secrétariat - Ville de HOUDAN

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 15 décembre 2025 11:02
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Secrétariat - Ville de HOUDAN;
backuptdt@berger-levrault.com
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0781-217803105-20251215-11327.xml;
078-217803105-20251209-2025_DEL_091-BF-1-2_11603.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous Préfecture MANTES-LA-JOLIE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2025-12-15(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: HOUDAN

N° de SIREN: 217803105

Numéro Acte de la collectivité locale: 2025_DEL_091

Objet acte: 217803105 - Mairie de HOUDAN -BA OP AMENGT TOUR - DM n° 1 - 2025

Nature de l'acte: Documents budgétaires et financiers

Matière: 7.1-Decisions budgétaires

Identifiant Acte: 078-217803105-20251209-2025_DEL_091-BF

Rapport d'erreur(s):